

Réforme des pensions : le projet de loi est reporté

CHAMBRE L'opposition n'épargne pas le projet phare de la suédoise

► La réforme des pensions devrait être votée en juillet à la Chambre.

► Mais le calendrier est serré.

► En cas de Grexit, tout pourrait basculer...

La réforme des pensions, poids lourd de l'accord de gouvernement, doit attendre. Comme prévu, le projet de loi a été recalé mercredi à la Chambre. Temporairement, s'entend. On veut dire : il n'est pas renvoyé en seconde session, à la rentrée de septembre-octobre, scénario redouté par la majorité, qui veut aboutir en juillet à tout prix, notamment (surtout) pour éviter de relancer le débat à l'approche de la manifestation nationale du 7 octobre, en front commun syndical.

Quoi qu'il en soit, le projet de loi de Daniel Bacquelaine (MR), ministre des Pensions, adopté en commission des Affaires sociales la semaine dernière, se retrouve pour cinq jours au conseil d'Etat, qui doit émettre un avis, en urgence, sur les amendements déposés mercredi par l'opposition. Laquelle a renoncé - comme elle s'y était engagée auprès de la majorité en échange de l'audition d'experts en commission - à réclamer la « deuxième » lecture du projet de loi, mais ne rend pas les armes pour autant.

Tout cela nous reporte au jeudi 16 ou vendredi 17, selon que la juridiction administrative opère-

ra plus ou moins rapidement : rédaction des textes dans les deux langues, examen approfondi, etc. Dans les couloirs, à la Chambre, certains députés n'excluent pas de voir le projet gouvernemental revenir en assemblée plénière la semaine suivante seulement, celle du 21 juillet. On parle du jeudi 23 ou du vendredi 24.

La situation reste sous contrôle ? A voir. L'opposition parlementaire assure qu'elle veut rester « constructive », qu'elle ne

Un gros dérapage dans la crise gréco-européenne, un Grexit, pourrait bouleverser la donne

se livrera pas à la « *flibuste* », ces manœuvres procédurières dilatoires, de bonne guerre pourtant en pareilles circonstances. Mais, dès lors que le texte honni (on en est là : les socialistes, le PTB, le CDH ou le FDF n'ont pas de mots pour qualifier la réforme entreprise par la suédoise) reviendra en plénière, tous voudront faire rebondir le débat dans l'hémicycle. Un baroud avant le vote final. Que le gouvernement devrait, néanmoins, engranger in extremis.

Sauf que l'on se retrouve là au bout du bout du calendrier, et qu'à la Chambre, c'est le grand embouteillage en termes de projets de loi. La loi-programme elle-même, où sont consignées une série de dispositions fiscales et sociales, est en rade.

Ajoutez à cela qu'en marge du parlement, le gouvernement fédéral doit boucler son ajuste-

ment budgétaire 2015, commencer de confectionner son budget 2016, en principe lancer son opération tax shift, et... peut-être se concentrer sur le sort de l'euro et de l'Union européenne en cas de Grexit ! Dans ces conditions extrêmes, le projet de loi portant réforme des pensions pourrait attendre.

Le plan A domine. Mais un vrai gros dérapage dans la crise gréco-européenne, qui ferait trembler l'Union, pourrait contraindre tout le monde à revisiter le calendrier, et à repousser le départ en vacances. Si, si. ■

DAVID COPPI

SONDAGE

Les Belges désapprouvent la pension à 67 ans

Seuls 39 % des non-retraités approuvent le report de l'âge légal de la pension à 66 et 67 ans, révèle un sondage Ipsos-Ogeo réalisé auprès d'un échantillon représentatif de 1.000 personnes. Ils sont cependant un peu plus nombreux (un non-retraité sur deux) à se déclarer en faveur du relèvement de l'âge de la pension anticipée de 62 à 63 ans en 2018. Le principal facteur qui pourrait inciter les non-retraités à prendre leur pension plus tard que prévu serait, tout comme en 2014, de pouvoir cumuler travail à temps partiel et retraite, sans pénalisation fiscale (59 %). (b)